

DELIBERATION N° 09042026-11
Séance du 09 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Annick BARTHELAIX, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Présents : BARTHELAIX Annick - ROBLOT Yves-Henry - CARTIER Brigitte - BOUVET Thierry –GANÉ Eric - PATRY Nicole - VIDECOQ Agnès – LECLERCQ Marie-Aude - DELAUNE Antoine - BRUNET Romain

Excusée : MERCIER de LACOMBE Chantal qui donne pouvoir à ROBLOT Yves-Henry

Date de convocation : 02 avril 2026

Date d'affichage : 02 avril 2026

Secrétaire de séance : BOUVET Thierry

Objet : COMMISSIONS MUNICIPALES - NOMINATION DES MEMBRES :

Madame le Maire rappelle que suite aux élections municipales, il est nécessaire que le Conseil Municipal procède à la nomination des membres pour les commissions ci-dessous ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les commissions sont formées par le Conseil Municipal, à l'issue de n'importe quelle séance, qui en définit les missions et la composition ;

Considérant qu'elles sont composées uniquement de conseillers municipaux ;

Considérant que le Maire préside de droit les commissions municipales. A l'issue de la première réunion, un **vice-président** doit être nommé. Il a alors le rôle d'assurer la présidence de la commission et de la convoquer en cas d'absence du Maire ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner, pour les commissions suivantes :

Commission finances : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet, Mme Chantal Mercier de Lacombe, M. Éric Gané, Mme Nicole Patry, Mme Agnès Videcoq, Mme Marie-Aude Leclercq, M. Antoine Delaune, M. Romain Brunet

Commission voiries : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet, M. Antoine Delaune

Commission fleurissement, environnement et cimetière : Mme Annick Barthelaix, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet, Mme Chantal Mercier de Lacombe, Mme Agnès Videcoq

Commission urbanisme, travaux et bâtiments communaux : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet, M. Éric Gané, M. Romain Brunet

Commission patrimoine, tourisme, vie culturelle et associative : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Chantal Mercier de Lacombe, M. Éric Gané, Mme Nicole Patry, M. Romain Brunet

Commission électorale :

Titulaire : M. Éric Gané

Suppléant : Mme Marie-Aude Leclercq

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du maire, ou d'un adjoint délégué
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation du Conseil Municipal et est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le Conseil Municipal :

Titulaires : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet, Mme Chantal Mercier de Lacombe, M. Éric Gané

Suppléants : Mme Nicole Patry, Mme Agnès Videcoq, Mme Marie-Aude Leclercq, M. Antoine Delaune, M. Romain Brunet

Commission d'appel d'offre : Mme Annick Barthelaix, M. Yves-Henry Roblot, Mme Brigitte Cartier, M. Thierry Bouvet

Pour copie conforme,

Le Maire,
Annick BARTHELAIX



Le secrétaire de séance,